pour le prof

Par Jean-Pierre Gallerand et Julien Cabioch

Sommaire : **Mobilité, socle commun et l'heure de vaisselle, Tic'Edu**

Lettre d'information pour les SVT Tic'Edu n°17

Nombreuses informations institutionnelles pour les professeurs de SVT.

http://eduscol.education.fr/site.svt/ticedu/ticedu-svt-17/view

Heure de vaisselle en SVT

Le travail effectué au laboratoire de SVT est reconnu et rémunéré par l'Education Nationale à raison d'1 heure de décharge dès 8 heures de cours en SVT au collège et au lycée dès qu'il n'y a pas de laborantin.

Le décret n° 50 581 du 25 mai 1950 précise que « dans les établissements où n'existe ni professeur attaché au laboratoire (ex-préparateur) ni agent de service affecté au laboratoire, le maximum de service des professeurs qui donnent au moins huit heures d'enseignement en sciences physiques ou en sciences naturelles est abaissé d'une heure. »

Un conseil : bien regarder la répartition des heures en début d'année.

A noter que le nouveau décret relatif aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants exerçant dans un établissement public local d'enseignement confirme pour les prochaines années dans son article 9 cette heure.

Article 9

Dans les collèges où il n'y a pas de personnels exerçant dans les laboratoires, les maxima de service des enseignants qui assurent au moins huit heures d'enseignement en sciences de la vie et de la terre ou en sciences physiques sont réduits d'une heure.

http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2014/03/24032014Article635312406216

Lire le nouveau décret

http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Documents/docsjoints/240314-decret.pdf

Mobiles, MDM, MAM, MCM : quelle couche pédagogique ?

La multiplication des ordinateurs, et plus récemment de leurs descendants, les tablettes et autres smartphones suppose, du point de vue des responsables informatiques, une gestion dite de "flotte", ou de "parc". Ces logiciels de gestion de grand nombre d'ordinateurs se couplent, en milieu scolaire ou universitaires, d'environnements numériques de travail accessibles à partir d'un navigateur web

Partenaires

le cnam Cnesco
Centre national d'étude des systèmes scolaires

Participez au concours "Quel cirque !"
avec le Café, la BNF, le Snuipp Fsu, la Ligue de l'enseignement et des éditeurs

13èmes rencontres nationales
Pour que la maternelle fasse école
GROUPE FRANÇAIS D'ÉDUCATION NOUVELLE
Explorer et développer le pouvoir du langage dès l'école maternelle

Fil Twitter

Nos annonces

Cnesco : Gouvernance des politiques éducatives
CONFÉRENCE DE COMPARAISONS INTERNATIONALES
GOUVERNANCE DES POLITIQUES ÉDUCATIVES

Le Café à domicile
Je m'abonne

Soutenez le Café pédagogique
Adhérez à notre association !

Retrouvez un ancien Expresso

La loi Rilhac

et d'un accès à Internet. Le développement des tablettes a vu se démocratiser les acronymes MDM (mobile device management), MAM (mobile app management), MCM (mobile content management) qui font leur entrée dans les établissements scolaires.

http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2014/06/13062014Article635382406867338758.aspx

Quel contenu pour le nouveau socle commun ?

Comment définir ce minimum culturel partagé que tout jeune doit posséder à la sortie de l'école obligatoire ? La loi d'orientation de 2013 a défini le socle commun de connaissances, de compétences et de culture comme " le principe organisateur de l'enseignement obligatoire dont l'acquisition doit être garantie à tous". La nouvelle version que le Conseil supérieur des programmes (CSP) a révélée le 10 juin décline des objectifs de maitrise de compétences dans 5 domaines de formation dans lesquels les disciplines scolaires classiques devraient trouver place. Même s'il a été conçu dans un esprit de compromis, à peine publié, le nouveau socle rencontre une difficulté attendue : qu'y a-t-il encore de commun dans un système éducatif qui relègue un enfant sur cinq et où, plus qu'ailleurs, les inégalités sont criantes entre établissements et filières d'enseignement ?

http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2014/06/11062014Article635380686959045983.aspx

Sur le site du Café ***Sur le Web***

Par JP Gallerand , le dimanche 15 juin 2014.

Archives du mensuel

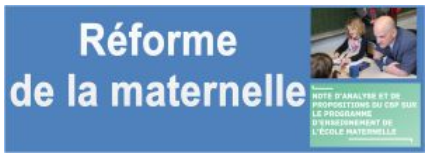

Réforme des retraites : le dossier

11e Forum des Enseignants Innovants Paris Décembre 2019

PISA 2018 Les analyses Les réactions

TALIS 2018 Le dossier du Café sur l'enquête de l'OCDE

Cnesco : Conférence de consensus sur l'enseignement des langues 13-14 mars 2019

Métier enseignant

La loi Blanquer

Réforme territoriale

Nouveaux programmes et repères annuels

Réforme du lycée professionnel

Réforme des lycées et du bac

Réforme de l'éducation prioritaire

Violence scolaire

Écrire et rédiger
Conférence de consensus
CNESCO
IFÉ
14-15 mars 2018

Lecture et maths
au primaire :
notre dossier de synthèse

Lecture :
Le choc PIRLS
L'enquête de 2016

Jean-Michel Blanquer
Ministre de
l'Education Nationale

Les révélations de
Pierre Yves Duwoye

Décrochage :
Les plans
les analyses
les actions

Big Data
et éducation
Campus Européen d'été
de l'Université de Poitiers
CAMPUS
EUROPÉEN
D'ÉTÉ
POITIERS

2015 :
les attentats.
Comment en parler ?
JE SUIS
CHARLIE
DOSSIER PÉDAGOGIQUE
13 novembre

Evaluation : 2013-2015
Décisions et débats

Mixité sociale à l'École :
le colloque du Cnesco
5-6 juin 2015
cnesco
conseil national
de l'évaluation
du système scolaire

L'Ecole
et la grande
pauvreté
Grande pauvreté
et réussite scolaire

Nouveaux programmes
École et Collège
2015

Réforme
du collège

Copyright © 2022 Tous Droits Réservés